



Commune de JUILLAC
Département de la Corrèze
Arrondissement de Brive La
Gaillarde
Canton de l'Yssandonnais.

Procès-Verbal

Séance du Conseil Municipal

du Mercredi 25 mars à 20h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-trois mars courant, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel Aumaître, Maire.

Présents : Lionel Aumaître, Pascale Boissières, Stéphanie Daurat, Michel Peyramaure, Céline Binz, Jérôme Auberty, Clarisse Bayol, Alexis Le Sollic, Aurore Treuil, Maxime Comby, Nathalie Cannesan, Olivier Guignard, Catherine Semblat, Florence Canty.

Pouvoirs : Mr Charrières Vincent à Monsieur Lionel Aumaître.

Secrétaire de séance : Mme Cannesan Nathalie.

Ordre du Jour :

- 1 Indemnités du Maire et des Adjoints.
- 2 Composition des diverses commissions.
- 3 Avance de participation financière de la commune pour le budget SIVU Ecole Maternelle
- 4 Questions diverses.

1) Indemnités des élus.

Ce ne sont pas des salaires mais des compensations pour temps passé et frais kilométriques. Le barème proposé est inférieur au barème officiel (taux de l'Indice Brut 1027) et inférieur aux indemnités du mandat précédent. IB 1027 en 2026 : 4110.52 €.

Il est proposé au Conseil Municipal à compter du 25 mars 2026 :

Pour le Maire : Taux maxi 55.7% de l'IB 1027 soit 2289.56 € brut

Taux proposé : 48.41% de l'IB 1027 soit 1989.90 € brut

Pour la première Adjointe : Taux maxi 21.38 % de l'IB 1027 soit 878.83 € brut

Taux proposé : 12.18 % de l'IB 1027 soit 500.66 € brut

Pour les trois autres adjoints : Taux proposé : 8.51% de l'IB 1027 soit 349.80 € brut

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour la fixation des indemnités.

Pour : 12

Abstentions : 3

2) **Commissions.**

Monsieur le Maire explique qu'au début de chaque mandat, il convient de procéder à détermination des délégués titulaires et suppléants pour représenter la commune aux réunions des différents organismes.

a) **Appel d'Offres.**

Une seule liste est présentée :

Membres titulaires :

- **Madame BOISSIERAS Pascale**
- **Monsieur PEYRAMAURE Michel**
- **Monsieur GUIGNARD Olivier**

Membres suppléants :

- **Monsieur LE SOLLIEC Alexis**
- **Madame DAURAT Stéphanie**
- **Monsieur COMBY Maxime**

Le vote a lieu au scrutin secret.

1^{ER} Tour

Nombre de votants :

Bulletins blancs ou nuls :

Nombre de suffrages exprimés :

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : $14/3 = 4.66$

Nombre de voix :

Sont élus au 1^{ER} Tour à la représentation proportionnelle au plus fort reste, membres de la Commission d'Appel d'offres :

Titulaires :

- **Madame BOISSIERAS Pascale**
- **Monsieur PEYRAMAURE Michel**
- **Monsieur GUIGNARD Olivier**

Membres suppléants :

- Monsieur LE SOLLIEC Alexis
- Madame DAURAT Stéphanie
- Monsieur COMBY Maxime

b) Autres.

1. Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze.

2 Délégués titulaires :
AUMAITRE Lionel
CHARRIERAS Vincent
2 Délégués suppléants :
PEYRAMAURE Michel
AUBERTIE Jérôme

2. Syndicat mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères - SIRTOM

1 Délégué titulaire :
CHARRIERAS Vincent
1 Délégué suppléant :
PEYRAMAURE Michel

3. Pays d'Art et d'histoire Vézère Ardoise.

1 Délégué titulaire :
CHARRIERAS Vincent
1 Délégué suppléant :
PEYRAMAURE Michel

4. SIVU Ecole Maternelle de Juillac.

3 Délégués titulaires :
AUMAITRE Lionel
BOISSIÉRAS Pascale
DAURAT Stéphanie
3 Délégués suppléants :
TREUIL Aurore
PEYRAMAURE Michel
CANNESAN Nathalie

5. SEEB – Syndicat d’Etudes du Bassin de Brive

1 Délégué titulaire :
AUMAITRE Lionel
1 Délégué suppléant :
BOISSIÈRAS Pascale

6. Syndicat Mixte des Eaux de L’AUVEZERE

2 Délégués titulaires :
AUMAITRE Lionel
PEYRAMAURE Michel
2 Délégués suppléants :
AUBERTIE Jérôme
COMBY Maxime

7. Commission Finances

Délégués titulaires :
BOISSIÉRAS Pascale – Vice - Présidente
Tous les conseillers municipaux

8 - Travaux Urbanisme - Bâtiment Communaux - Voirie - Accessibilité

Délégués titulaires :
CHARRIERAS Vincent - Vice - Président
DAURAT Stéphanie
PEYRAMAURE Michel
TREUIL Aurore
COMBY Maxime
LE SOLLIEC Alexis

9. Commission Environnement Développement Durable et Cadre de vie Ruralité Action Sociale Agriculture

Délégués titulaires :
• BOISSIÉRAS Pascale - Vice - Présidente
• AUBERTY Jérôme
• BAYOL Clarisse
• COMBY Maxime
• CANNESAN Nathalie
• TREUIL Aurore
• BINZ Céline
PEYRAMAURE Michel

10. Fêtes et Animations – Vie Associative – Sport Santé

Délégués titulaires :
BOISSIÉRAS Pascale -
CHARRIERAS Vincent
PEYRAMAURE Michel
BINZ Céline
BAYOL Clarisse
LE SOLLIEC Alexis
COMBY Maxime

11. Vie Scolaire

Délégués titulaires :
BOISSIÉRAS Pascale – Vice - Présidente
CHARRIERAS Vincent
DAURAT Stéphanie
TREUIL Aurore
CANNESAN Nathalie
PEYRAMAURE Michel

12. Communication

Délégués titulaires :
BINZ Céline – Vice - Présidente
BAYOL Clarisse
TREUIL Aurore

13. VIDEO SURVEILLANCE - SMO

Délégué titulaire :
AUMAITRE Lionel
Délégué suppléant :
PEYRAMAURE Michel

14. Culture Patrimoine – Tourisme – Jeunesse

Délégués titulaires :
BINZ Céline
BAYOL Clarisse
TREUIL Aurore
CANNESAN Nathalie
COMBY Maxime
CHARRIERAS Vincent

3) Avance participation financière de la commune sur le Budget SIVU école maternelle.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération afin de faire une avance sur la participation financière de la commune de Juillac au budget SIVU école maternelle afin de pouvoir anticiper les dépenses du premier trimestre 2026 dans l'attente du vote du budget. Cette avance se porte à la somme de 8000 €.

4) Questions diverses.

Madame Pascale Boissières fait un exposé sur la situation financière de la commune. Madame Boissières est en charge du budget principal, du budget SIVU école Maternelle, du budget de l'ALSH et du budget Réseau de Chaleur.

L'état financier trouvé par la nouvelle mandature n'est pas brillant. Il va y avoir des difficultés pour monter les quatre budgets.

Il y a eu une rencontre ce jour avec Monsieur FERRER, inspecteur principal de la DGFIP pour trouver des solutions.

Le solde au 20 mars 2026 de la trésorerie du budget principal est de : 48442.38 €.

Sachant qu'il y a des factures impayées : Janvier 2026 : 39726 €

Février 2026 : 21109 €

Mars 2026 : 35014 €

Au 1^{er} mai annuités emprunt : 13700 €

Avance au budget SIVU Maternelle 8000 €

Factures Centre de gestion :

(Cuisinier contractuel) : 7758 €

Salaires Avril 2026 : 25210 €

Soit un total de dépenses à prévoir de 203178 €

Recettes DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : 62166 €/mois.

Investissements en cours

- Le troisième étage de la Maison de santé. Travaux 124449 €. Subventions : 78335 €. Reste à charge de la commune : 46111 €.
- Garage Municipal. Dépenses 66239 €. Subvention Département et Agglo : 29632 €



Les restes à charge : le financement est non prévu.

Monsieur FERRER pense qu'il faut voir les banques pour un nouvel emprunt, rencontrer le Sous-Préfet et la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Pour le fonctionnement, le prêt à solliciter est de 105000 €.

Trouver des recettes

- Local technique : la location du bungalow de chantier et des WC va être arrêtée.
- Voir les logements à louer, terrains non utilisés à vendre.
- Les indemnités des élus sont revues à la baisse.

Monsieur le Maire doit rencontrer Corrèze Habitat la semaine prochaine pour faire un point sur le dossier. Les raccordements voirie et l'aménagement extérieur seront à charge de la commune.

« La Patache », si on la rachète au 1^{er} janvier 2028 : 75000€, voir les clauses du contrat si on ne la rachète pas.

« Maison Dumas », un arrêté a été pris, un filet toiture va être posé. L'Architecte des Bâtiments de France est contre une démolition.

Il faudra prévoir une réunion des élus conseillers avec tous les agents communaux pour faire connaissance.

Fin de la séance à 21h30.

Délibérations du conseil municipal du mercredi 25 mars 2026 :

2026-09 : Fixation des indemnités du Maire et des adjoints.

2026-10 : Composition de la commission appel d'offres.

2026-11 : Composition des différentes commissions communales ou intercommunales et des syndicats.

2026-12 : Avance de participation financière de la commune sur le budget SIVU Maternelle.